

# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/)

Version  
numérique  
interactive



Ministère de l'Éducation  
nationale, de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche  
Direction générale de  
l'enseignement supérieur et  
de l'insertion professionnelle  
Direction générale de la  
recherche et de l'innovation  
Service de la coordination des  
stratégies de l'enseignement  
supérieur et de la recherche  
Sous-direction des  
systèmes d'information et  
des études statistiques  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directrice de la publication**  
Isabelle Kabla-Langlois

**Rédacteur en chef**  
Emmanuel Weisenburger


#### **Auteurs**

Feres Belghith  
Marc Bideault  
Julien Calmand  
Joëlle Chazal  
Fabienne Corre  
Jean-Pierre Dalous  
Laurence Dauphin  
Catherine David  
Aurélie Demongeot  
Christophe Dixte  
Laurent Fauvet  
Odile Ferry  
Samuel Fouquet  
Zoé Friant  
Joëlle Grille  
Christophe Jagers  
Martine Jeljou  
Aline Landreau-Mascaro  
Frédéric Laurent  
Françoise Laville  
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz  
Boris Ménard  
Stéphane Montenache  
Virginie Mora  
Claudette-Vincent Nisslé  
Sylvaine Péan  
Laurent Perrain  
Danielle Prouteau  
Justin Quemener  
Chris Roth  
Marguerite Rudolf  
Frédérique Sachwald  
Marie-Laure Taillibert  
Anna Testas  
Fanny Thomas  
Odile Wolber

**Maquettiste (version papier)**  
Corinne Jadas

**Impression**  
Ovation

The background features a dark blue gradient with several overlapping, semi-transparent circles of varying shades. Scattered throughout the scene are numerous small, light-colored geometric shapes, including squares and circles, in shades of yellow, purple, and white, creating a starry or abstract pattern.

L'état  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche en France

# Sommaire

## enseignement supérieur

01	p 12	la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 14	la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 16	l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
05	p 20	les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 24	le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10	p 30	le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12	p 34	l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : la santé des étudiants
15	p 40	la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie
16	p 42	parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20	p 50	le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	reprise d'études et insertion
24	p 58	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
25	p 60	la parité dans l'enseignement supérieur

# recherche

26	p 62	l'effort de recherche et développement en France
27	p 64	les dépenses intérieures de recherche et développement
28	p 66	la recherche et développement par catégorie d'entreprises
29	p 68	les dépenses de recherche des principaux organismes publics
30	p 70	le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
31	p 72	le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
32	p 74	le financement de la R&T par les collectivités territoriales
33	p 76	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
34	p 78	le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
35	p 80	les moyens humains de la recherche et développement
36	p 82	la parité dans la recherche
37	p 84	les chercheurs en entreprise
38	p 86	le doctorat et les docteurs
39	p 88	l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
40	p 90	les Jeunes Entreprises Innovantes
41	p 92	la R&D en biotechnologie dans les entreprises
42	p 94	la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
43	p 96	la recherche en environnement
44	p 98	innovation technologique et recherche publique
45	p 100	la place de la France dans le 7 <sup>e</sup> PCRDT
46	p 102	les publications scientifiques de la France
47	p 104	le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
48	p 106	la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
49	p 108	la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

Environ 75 % des bacheliers 2013 s'inscrivent immédiatement dans l'enseignement supérieur (hors alternance). Plus de la moitié des bacheliers généraux s'inscrivent à l'université mais c'est près de 7 points de moins qu'en 2000. Près d'un bachelier technologique sur deux s'inscrit dans une filière professionnelle courte. Les bacheliers professionnels, dont les effectifs ont considérablement augmenté avec la réforme de la voie professionnelle, sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans l'enseignement supérieur.



ees.fr/8/ES/09

Sur les 589 410 jeunes qui ont obtenu en 2013 le baccalauréat général, technologique ou professionnel en France métropolitaine et dans les DOM, 75 % se sont inscrits dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur (hors formations en alternance), soit 3,4 points de plus qu'en 2012 (*tableau 01*). La baisse importante du nombre de bacheliers professionnels à la session 2013 (- 16,6 %), qui poursuivent moins que les autres bacheliers dans l'enseignement supérieur, amène mécaniquement une hausse du taux d'inscription moyen. La quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur. Ce n'est pas le cas des bacheliers technologiques. Leur taux d'accès est de 74,1 % en 2013, en baisse par rapport à la rentrée précédente de 2,3 points. La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures progresse depuis 13 ans et s'établit à 33 %. Ces taux ne tiennent pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des poursuites d'études sous contrat de professionnalisation ou dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

L'université demeure la filière privilégiée des bacheliers généraux. Même si la rentrée 2013 est caractérisée par un regain d'intérêt pour l'université, elle les attire moins qu'il y a 13 ans. Ils sont 65 % à s'y inscrire en 2013, contre 73 % en 2000 (voir méthodologie) (*graphique 02*). À la rentrée 2013, 18,3 % des bacheliers généraux se dirigent vers les filières professionnelles courtes (IUT, STS) (en recul d'un point par rapport à 2012). L'orientation en classes prépara-

toires aux grandes écoles (CPGE) concerne 12,5 % des bacheliers généraux. Les bacheliers de la série S se distinguent par la diversité de leurs orientations. Ainsi, 64,7 % d'entre eux se dirigent vers une filière de l'université (dont 11,8 % en IUT), 18,1 % s'inscrivent en classes préparatoires et 12,9 % dans d'autres formations, en particulier des cycles préparatoires d'écoles d'ingénieurs.

36,2 % des bacheliers technologiques se dirigent vers la filière STS, ce qui constitue la filière de poursuite d'étude la plus importante de ces bacheliers parmi l'ensemble des formations supérieures. Mais cette proportion diminue progressivement (- 4,6 points par rapport à l'année précédente). En revanche, la proportion de bacheliers technologiques se dirigeant vers la filière IUT progresse pour s'établir à 11 % (soit + 1,4 %). Cette orientation reste tout de même rare comparée au choix d'une STS (36,2 % des bacheliers technologiques) ou même à celui d'une discipline générale à l'université (19,8 % en progression de + 1,1 point par rapport à l'année précédente).

Plus d'un bachelier professionnel en apprentissage sur deux fait le choix d'arrêter les études à l'issue du baccalauréat (*tableau 03*). Lorsque ces bacheliers poursuivent dans l'enseignement supérieur, ils le font presque tous en alternance. En revanche, les titulaires d'un baccalauréat professionnel obtenu sous statut scolaire sont plus nombreux à accéder à l'enseignement supérieur (50 % contre 36 % pour ceux qui sont passés par apprentissage), mais pour un tiers d'entre eux en alternance.

Les données du tableau 01 et du graphique 02 se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur (hors alternance), juste après leur bac : un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès par filière ne sont pas additifs (total supérieur à 100 %). Les « doubles inscriptions CPGE-université » constituent la majorité des doubles inscriptions.

Université : on y intègre les effectifs des centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) et ceux de l'université de Lorraine (devenue grand établissement en 2011) qui propose des formations majoritairement de nature universitaire.

Les « autres formations » correspondent aux écoles d'ingénieurs et formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux grands établissements, aux écoles d'art, aux facultés privées, aux écoles paramédicales (données 2012-2013) et de formations sociales (données 2012-2013).

Le tableau 03 est construit à partir d'un panel constitué en sélectionnant un échantillon de 12 000 bacheliers scolarisés en 2007-2008 en France métropolitaine.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.  
Champ : France métropolitaine + DOM,  
France métropolitaine pour les panels.

## 01 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (en %)

France métropolitaine + DOM

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Bac général</b>										
Université	73,0	71,7	69,3	66,3	64,6	64,6	65,5	64,6	64,1	65,2
<i>dont DUT</i>	11,2	10,4	10,5	10,7	11,0	10,8	10,7	10,7	10,6	10,2
CPGE	12,6	13,3	13,2	13,3	13,8	13,3	13,2	13,2	13,0	12,5
STS	9,0	7,7	7,8	8,3	8,9	8,9	8,9	8,7	8,6	8,1
Autres formations	9,1	11,1	10,8	11,4	12,3	12,2	12,3	12,3	12,5	12,2
<i>dont bac S</i>										
Université	71,7	70,9	68,5	66,2	63,6	63,6	64,5	63,8	63,2	64,7
<i>dont DUT</i>	14,6	13,2	12,9	13,1	13,0	12,7	12,5	12,5	12,4	11,8
CPGE	19,1	20,0	19,2	20,0	20,1	19,5	19,3	19,3	19,1	18,1
STS	7,0	5,9	6,1	6,2	6,5	6,7	6,8	6,7	6,5	6,0
Autres formations	10,1	11,4	10,7	11,8	12,8	12,5	12,6	12,7	13,3	12,9
<b>Bac technologique</b>										
Université	28,2	28,5	27,3	25,3	25,5	28,1	28,5	28,2	28,3	30,8
<i>dont DUT</i>	9,1	10,4	9,9	9,5	9,8	10,1	9,9	9,6	9,6	11,0
CPGE	1,0	1,1	1,1	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,7	1,7
STS	44,5	44,0	42,5	42,3	43,1	44,0	42,7	42,0	40,8	36,2
Autres formations	3,9	5,0	5,0	5,4	5,5	5,6	5,1	5,2	5,6	5,4
<i>dont bac STI2D (2)</i>										
Université	23,5	26,7	25,8	23,2	23,7	25,5	26,2	26,7	26,7	36,7
<i>dont DUT</i>	16,2	18,5	17,9	16,5	17,5	17,9	17,6	17,7	17,2	24,4
CPGE	2,1	2,2	2,4	2,3	2,5	2,7	2,9	3,0	3,1	3,8
STS	60,5	59,8	57,9	56,3	58,9	59,3	56,6	55,6	51,8	44,7
Autres formations	2,3	2,5	2,8	2,8	3,8	4,1	3,7	4,0	4,7	5,6
<b>Ensemble général et technologique</b>										
Université	56,9	56,9	55,3	52,9	51,9	53,1	53,5	53,2	53,4	55,2
<i>dont DUT</i>	10,5	10,4	10,3	10,4	10,6	10,6	10,4	10,3	10,3	10,4
CPGE	8,4	9,1	9,2	9,4	9,7	9,6	9,4	9,5	9,6	9,4
STS	21,8	20,1	19,3	19,4	20,1	19,9	19,8	19,1	18,3	16,2
Autres formations	7,2	9,0	8,9	9,4	10,1	10,1	10,0	10,1	10,4	10,3
<b>Bac professionnel</b>										
Université	6,9	6,7	6,5	5,7	5,4	7,7	7,7	9,0	8,8	8,6
<i>dont DUT</i>	0,5	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
STS	9,7	15,7	15,5	15,6	17,4	17,7	18,4	18,8	19,3	23,8
Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
<b>Ensemble tous bacs</b>										
Université	47,9	47,8	45,9	43,4	42,6	43,0	43,3	41,1	39,4	42,6
<i>dont DUT</i>	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6	8,4	8,3	7,7	7,3	7,8
CPGE	6,9	7,4	7,4	7,5	7,8	7,5	7,3	6,9	6,6	6,9
STS	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6	19,4	19,5	19,1	18,6	18,3
Autres formations	6,0	7,5	7,3	7,6	8,2	8,0	7,9	7,5	7,4	7,6

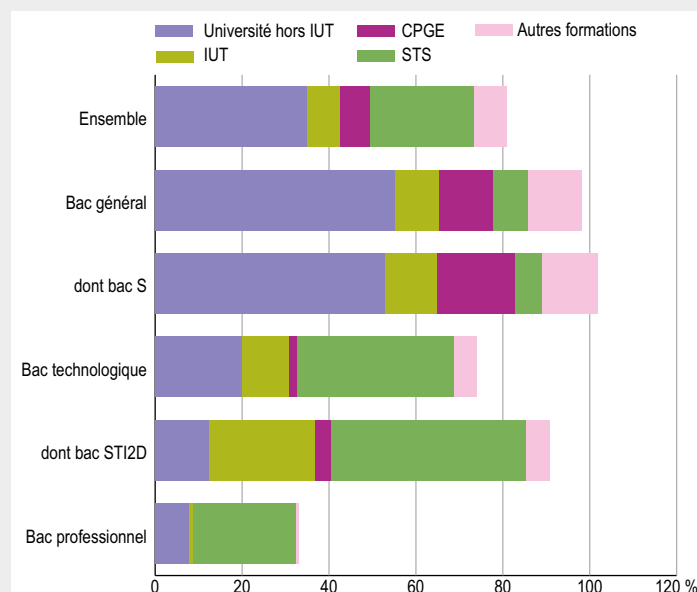
(1) Voir définitions ci-contre.

(2) ex-STI.

Sources : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES Systèmes d'information SCOLARITE, SISE et SAFRAN (MAAF), Enquêtes auprès des autres établissements d'enseignement supérieur.

## 02 Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2013 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (en %)

France métropolitaine + DOM



Un même étudiant peut s'inscrire dans plusieurs filières.

Les taux d'accès par filière ne sont donc pas additifs (total supérieur à 100 %).

Sources : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES Systèmes d'information SCOLARITE, SISE et SAFRAN (MAAF), Enquêtes auprès des autres établissements d'enseignement supérieur.

## 03 Poursuite d'études des bacheliers professionnels selon qu'ils étaient ou non en apprentissage en terminale (en %)

France métropolitaine

	Scolaires en terminale	Apprentis en terminale	Ensemble des bacheliers professionnels
Licence	5	1	5
STS	41	33	39
<i>par la voie scolaire</i>	25	1	20
<i>avec un contrat d'apprentissage</i>	8	26	11
<i>avec un contrat de professionnalisation</i>	8	6	8
Autres formations supérieures	4	2	3
<b>Ensemble des poursuites d'études supérieures</b>	<b>50</b>	<b>36</b>	<b>47</b>
<i>par la voie scolaire</i>	33	2	27
<i>en alternance</i>	17	34	20
<b>Formations non supérieures</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>8</b>
<b>Non poursuite d'études</b>	<b>43</b>	<b>54</b>	<b>45</b>
<i>Répartition des bacheliers professionnels selon leur origine</i>	82	18	100

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, panel de bacheliers 2008.





# table des sigles et abréviations

<b>ACOSS</b> : Agence centrale des organismes de sécurité sociale.	<b>CNES</b> : Centre national d'étude spatiale.
<b>ADEME</b> : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.	<b>CNRS</b> : Centre national de la recherche scientifique.
<b>AES</b> : [Filière] Administrative économique et sociale.	<b>CNU</b> : Conseil national des universités.
<b>ALS</b> : Allocation de logement à caractère social.	<b>COM</b> : Collectivités d'outre-mer.
<b>ANDRA</b> : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.	<b>CPER</b> : Contrat de projet État-Région.
<b>ANR</b> : Agence nationale de la recherche.	<b>CPES</b> : Classe préparatoire aux études supérieures.
<b>ANRS</b> : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.	<b>CPGE</b> : Classe préparatoire aux grandes écoles.
<b>APL</b> : Aide personnalisée au logement.	<b>CROUS</b> : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
<b>ASU</b> : Administration scolaire et universitaire.	<b>CSTB</b> : Centre scientifique et technique du bâtiment.
<b>ATER</b> : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.	<b>CTRS</b> : Centre thématique de recherche et de soin.
<b>ATSS</b> : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.	<b>CUFR</b> : Centre universitaire de formation et de recherche.
<b>AUAU</b> : Allocation unique d'aide d'urgence.	<b>DAEU</b> : Diplôme d'accès aux études universitaires.
<b>BCS</b> : Bourses sur critères sociaux.	<b>DCG</b> : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).
<b>BEP</b> : Brevet d'études professionnelles.	<b>DEA</b> : Diplôme d'études approfondies.
<b>BRGM</b> : Bureau de recherches géologiques et minières.	<b>DEG</b> : Droit, économie, gestion.
<b>BTS</b> : Brevet de technicien supérieur.	<b>DERD</b> : Dépense extérieure de recherche et développement.
<b>BTS</b> : Brevet de technicien supérieur agricole.	<b>DERDE</b> : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.
<b>CAP</b> : Certificat d'aptitude professionnelle.	<b>DESCF</b> : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.
<b>CBPRD</b> : Crédits budgétaires publics de R&D.	<b>DEPP</b> : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
<b>CEA</b> : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.	<b>DESS</b> : Diplôme d'études supérieures spécialisées.
<b>CEPA</b> : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.	<b>DEUG</b> : Diplôme d'études universitaires générales.
<b>Céreq</b> : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.	<b>DEUST</b> : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
<b>CFA</b> : Centre de formation d'apprentis.	<b>DGCL</b> : Direction générale des collectivités locales.
<b>CHU</b> : Centre hospitalier universitaire.	<b>DGESIP</b> : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.
<b>CIFRE</b> : Convention industrielle de formation par la recherche.	<b>DGESCO</b> : Direction générale de l'enseignement scolaire.
<b>CIR</b> : Crédit d'impôt recherche.	<b>DGFIP</b> : Direction générale des finances publiques.
<b>CIRAD</b> : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.	<b>DGRH</b> : Direction générale des ressources humaines.
<b>CITE</b> : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).	<b>DGRI</b> : Direction générale de la recherche et de l'innovation.
<b>CLCC</b> : Centre de lutte contre cancer.	<b>DIE</b> : Dépense intérieure d'éducation.
<b>CNAF</b> : Caisse nationale d'allocations familiales.	<b>DIEO</b> : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.
<b>CNAM</b> : Conservatoire national des arts et métiers.	<b>DIRD</b> : Dépense intérieure de recherche et développement.
	<b>DIRDA</b> : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

**DIRDE** : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

**DNB** : Diplôme national du brevet.

**DNRD** : Dépense nationale de recherche et développement.

**DNRDA** : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

**DNRDE** : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

**DNTS** : Diplôme national de technologie spécialisée.

**DOM** : Département d'outre-mer.

**DRT** : Diplôme de recherche technologique.

**DSCG** : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

**DUT** : Diplôme universitaire de technologie.

**ENS** : École normale supérieure.

**EPA** : Établissement public à caractère administratif.

**EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale.

**EPSCP** : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

**EPIC** : Établissement public à caractère industriel et commercial.

**EPST** : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

**ES** : Économie et social.

**ESA** : Agence spatiale européenne.

**ETI** : Entreprises de taille intermédiaire.

**ETP** : Équivalent temps plein.

**EUMETSAT** : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

**FNAU** : Fond national d'aide d'urgence.

**FSDIE** : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

**HDR** : Habilitation à diriger des recherches.

**HCRES** : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

**IAE** : Institut d'administration des entreprises.

**IEP** : Institut d'études politiques.

**IFREMER** : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

**IFSTTAR** : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

**IFSI** : Institut de formation en soins infirmiers.

**INALCO** : Institut national des langues et civilisations orientales.

**INCA** : Institut national du cancer.

**INED** : Institut national d'études démographiques.

**INERIS** : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

**INP** : Institut national polytechnique.

**INPI** : Institut national de la propriété intellectuelle.

**INRA** : Institut national de la recherche agronomique.

**INRIA** : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

**Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques.

**INSERM** : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

**IPEV** : Institut polaire français Paul Émile Victor.

**IRD** : Institut de recherche pour le développement.

**IRSN** : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

**IRSTEA** : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

**ISBL** : Institution sans but lucratif.

**ITER** : International Thermonuclear Experimental Reactor.

**ITRF** : Ingénieurs techniques de recherche et formation.

**IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres.

**IUP** : Institut universitaire professionnalisé.

**IUT** : Institut universitaire de technologie.

**JEI** : Jeune entreprise innovante.

**L** : Littéraire.

**LEBM** : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

**LFI** : loi de finance initiale.

**LLA** : Lettres, langues, arts.

**LMD** : Licence, master, doctorat.

**LNE** : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

**LOLF** : Loi organique relative aux lois de finances.

**LP** : Licence professionnelle.

**LRU** : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

**M1** : Master première année.

**M2** : Master deuxième année.

# table des sigles et abréviations

**MAAF** : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

**MBA** : Master of business and administration.

**MCF** : Maître de conférences.

**Md€** : Milliard d'euros.

**M€** : Million d'euros.

**MEDDE** : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

**MENESR** : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

**MIC** : Micro-entreprise(s)

**MIRES** : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.

**MSG** : Maîtrise de sciences de gestion.

**MST** : Maîtrise de sciences et techniques.

**NABS** : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.

**NAF** : Nomenclature d'activités française.

**nd** : non disponible.

**ns** : non significatif.

**OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques.

**OEB** : Office européen des brevets.

**ONERA** : Office national d'études et de recherches aérospatiales.

**OPCA** : Organisme paritaire collecteur agréé.

**OST** : Observatoire des sciences et techniques.

**OVE** : Observatoire de la vie étudiante.

**PACA** : Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**PACES** : Première année commune aux études de santé.

**PCEM** : Premier cycle des études médicales.

**PCRDT** : Programme-cadre de recherche et développement technologique.

**PCS** : Professions et catégories sociales.

**PME** : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).

**PMI** : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).

**PIA** : Programme Investissements d'avenir.

**PIB** : Produit intérieur brut.

**PR** : Professeur des universités.

**PREDIT** : programme interministériel de recherche et

d'innovation dans les transports terrestre.

**PRES** : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

**R&D** : Recherche et développement.

**R&T** : Recherche, développement et transfert de technologie.

**RNCP** : Répertoire national des certifications professionnelles.

**RTRA** : Réseaux thématiques de recherche avancée.

**S** : Scientifique.

**SHS** : Sciences humaines et sociales.

**SIES** : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.

**SISE** : Système d'information pour le suivi des étudiants.

**ST2S** : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).

**STAPS** : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

**STG** : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).

**STI** : Sciences et technologies industrielles.

**STIC** : Sciences et technologies de l'information et de la communication.

**STS** : Section de techniciens supérieurs.

**STS [Disciplines]** : Sciences-Technologies-Santé.

**STT** : Sciences et technologies tertiaires.

**TOM** : Territoire d'outre-mer.

**UE** : Union européenne.

**URSSAF** : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.

**UT** : Université de technologie.

**USPTO** : United States Patent and Trademark Office.

**VAE** : Validation des acquis de l'expérience.

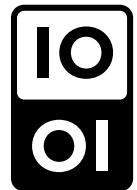
**\$PPA** : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.

### L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/)



### L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

### Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/)



### La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans, les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

[data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/](http://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/)



**> Vous recherchez une publication du  
ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de  
la Recherche sur l'Enseignement  
supérieur et la Recherche**

sur internet  
[publication.enseignementsup-  
recherche.gouv.fr](http://publication.enseignementsup-<br/>recherche.gouv.fr)

Courriel  
[contact.eesr@recherche.gouv.fr](mailto:contact.eesr@recherche.gouv.fr)



# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

*L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



**16 €**

ISSN 1962-2546  
Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 2015  
ISBN 978-2-11-139428-5



Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes  
d'information et des études statistiques  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05